

## Equité et Efficacité dans la Provision de Réparations aux Personnes Affectées par le Conflit au Népal

---

Le conflit ayant sévi pendant près de dix ans au Népal opposait les Forces du Gouvernement et les combattants Maoïstes. Il a abouti à la signature, en 2006, de l'Accord de Paix Global. Néanmoins, le pays continue de traverser une phase complexe de transition politique.

Pendant le conflit, des milliers de personnes ont perdu la vie, des centaines d'autres ont disparu et de nombreuses personnes ont été déplacées, gravement blessées ou sont devenues invalides à la suite de tortures. La Justice Transitionnelle est un élément-clé de la Constitution Intérimaire du Népal ainsi que de l'Accord de Paix Global. Ces deux textes engagent le Gouvernement à fournir des réparations et indemnités aux victimes de la guerre civile.

En ce sens, le Gouvernement du Népal s'est engagé à développer une politique de réparation, conjointement à l'établissement d'une Commission de Vérité et Réconciliation. Dès lors, le Gouvernement a débuté plusieurs programmes conçus pour délivrer un soutien temporaire aux victimes.

Entre mai 2010 et Février 2012, l'OIM au Népal a mis en œuvre le projet intitulé « Equité et Efficacité dans la Provision de Réparations aux Personnes Affectées par le Conflit au Népal ». Ce projet a été conduit en partenariat avec le Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme<sup>1</sup> et a été rendu possible grâce au soutien du Fonds

des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix au Népal<sup>2</sup>.

Les principaux résultats de ce Projet comprennent le développement d'une politique globale de réparations avec les outils administratifs nécessaires à sa mise en œuvre ; la conception d'une stratégie de collecte de données et d'enregistrement des victimes et bénéficiaires ainsi que la création de Procédures Standards d'Opération<sup>3</sup> et directives d'accompagnement pour le traitement des demandes de réparation.

L'OIM a par ailleurs entrepris un exercice d'identification et d'analyse de besoins auprès du Ministère de Paix et Reconstruction<sup>4</sup> dans le développement du Programme de Réhabilitation et Soutien Temporaires.

De cet exercice ont émergé des conclusions de recherche, des analyses et recommandations politiques établies relativement aux mesures de sensibilisation, procédures d'enregistrement et provision des mesures ainsi que des mécanismes de contrôle et de suivi du processus. Les conclusions furent présentées lors d'un workshop organisé par l'OIM et l'OHCHR autour de la question des « Réparations et mesures de soutien temporaires aux victimes du conflit au Népal ». Cet événement réunissait des Ministres et autres Officiels du Gouvernement du Népal (Septembre 2010).

---

<sup>1</sup> OHCHR de ses sigles en Anglais (Office of the High-Commissioner for Human Rights)

---

<sup>2</sup> Branche du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF)

<sup>3</sup> SOPs de ses sigles en Anglais (Standard Operating Procedures)

<sup>4</sup> MoPR de ses sigles en Anglais (Ministry of Peace and Reconstruction)



IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation internationale pour les migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Le personnel de l'OIM a par ailleurs formé différents corps du Gouvernement à travers la création des modules sur la problématique des réparations et de la Justice Transitionnelle.

L'OIM continue de fournir un soutien au Gouvernement en matière de mise en œuvre du soutien aux victimes du conflit à travers la provision d'une assistance technique ciblée, de renforcement des capacités ainsi que d'évaluation des besoins. En particulier, l'OIM fournit une assistance technique au Ministère népalais de la Paix et de la Reconstruction afin d'assurer l'accès effectif des victimes aux processus d'assistance qui leurs sont destinés. Cela inclut notamment la création d'une base de données centralisée concernant l'assistance aux personnes affectées par le conflit<sup>5</sup> sur les programmes passés et actuels d'assistance.

Pour de plus amples informations, merci de contacter [lpr@iom.int](mailto:lpr@iom.int).

---

<sup>5</sup> Cette initiative est aussi appelée CD-CAP de ses sigles en Anglais (Centralized Database for Conflict Affected Persons Assistance)